



Décembre 2020

Le Béginnois

Bulletin municipal de Bégin



www.begin.ca

Services

Bureau municipal	672-4270
Urgence travaux publics	672-4270
Bibliothèque	672-4503
Salle communautaire	672-4503
Ambulance, incendie	9-1-1
Sûreté du Québec	310-4141

PÉRIODE DES FÊTES

Veillez prendre bonne note que la municipalité sera fermée du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclusivement.



MOT DU MAIRE

Joyeuses Fêtes

Les membres du conseil municipal se joignent à moi afin de vous souhaiter chers citoyennes et citoyens de Bégin, une très heureuse période des Fêtes! Que la joie & la santé vous accompagnent durant toute l'année 2021! Prenez grand soin de vous et de vos proches en cette période de réjouissance. Je suis conscient que l'année 2020 restera longtemps gravée dans votre mémoire, mais on nous annonce de l'espoir pour 2021.



La Guignolée

La guignolée n'étant pas possible de porte-à-porte cette année, nous sollicitons votre grande générosité monétaire pour les gens dans le besoin.

Voici les façons de donner :

Par virement Interac au compte de la CAIR : iaudet@begin.ca

Question : A qui je donne
Réponse : guignolee

Par dépôt monétaire : En déposant votre don dans une enveloppe identifiée à la St -Vincent-de-Paul dans la boîte cadenasée à l'entrée de la municipalité.

En personne : Dans une boîte placée au dépanneur Maestro.

Soyez généreux, je compte sur votre aide ! En cette période difficile, beaucoup de familles sont dans le besoin !

Patinoire



La patinoire municipale sera glacée dès que la température le permettra. Par contre, le local de la patinoire demeurera fermé et nous ne pourrons installer les buts de hockey. Je vous invite à sortir prendre l'air et vous amuser.

Club Perce-Neige

Présentement il n'y a pas suffisamment de neige encore afin d'ouvrir le Club Perce-Neige. Dès que celui-ci sera ouvert, nous vous en informerons. Par contre, il est possible d'aller en raquette dans les sentiers.

Alertes et notifications de masse

Je suis heureux d'annoncer la mise en place d'un nouveau système d'alerte et notifications de masse à la population dans les 13 municipalités situées sur le territoire de la MRC.

Conçu dans un premier temps pour alerter la population en cas d'urgence, le système peut également émettre des avis d'ébullition, des feux de forêt...

Je vous invite à vous inscrire si vous n'avez pas eu le message test du 3 décembre dernier. Détails en page 4.

Gérald Savard,
Maire

Stationnement dans les rues—Nuisance neige



Veillez noter qu'il est interdit de stationner dans les rues la nuit en période hivernale afin de ne pas nuire au déneigement.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de mettre la neige de votre entrée privée dans les rues et ou à proximité des bornes fontaines. Vous êtes passibles d'amende si vous contrevenez à ce règlement.

Merci de votre habituelle collaboration!



LICENCE DE CHIEN

Séance du conseil

Maire

Gérald Savard

Conseillers

Romain Tremblay

Mario Samson

Stécy Potvin

Ghislain Bouchard

Alexandre Germain

Caroline Audet

Séances du conseil:

11 janvier 2021

1 février 2021

RENOUVELLEMENT

Les propriétaires de chiens ont jusqu'au 31 janvier 2021 pour venir renouveler leur licence au bureau de la municipalité. Le coût de ladite licence ou du renouvellement est de 20 \$ par chien.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale fera relâche pour la période des Fêtes du 16 décembre 2020 au 11 janvier 2021. Venez faire votre réserve de livres en conséquence!



Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter de très joyeuses Fêtes!



Le préfet de la MRC, M. Gérald Savard, est heureux d'annoncer la mise en place d'un nouveau système d'alerte et notifications de masse à la population dans les 13 municipalités situées sur le territoire de la MRC et des TNO.



Ce nouveau système d'alerte permettra aux services responsables de la gestion des urgences de diffuser à tous les citoyens d'une municipalité et aux villégiateurs en TNO, des messages ou alertes qui pourront être envoyés soit par téléphone, message texte (SMS) ou courriel. Ce service est offert gratuitement aux citoyens et les données y sont protégées.

Conçu dans un premier temps pour alerter la population en cas d'urgence, le système peut également émettre des avis d'intérêt public tels :

- Avis d'ébullition
- Feu de forêt
- Évacuation
- Inondation
- Fermeture de rue
- Tout autre situation d'urgence

Un message test d'alerte a été envoyé jeudi le 3 décembre dernier aux citoyens des 13 municipalités qui composent la MRC ainsi que les TNO. Si un citoyen n'a pas reçu le message, nous lui demandons de s'inscrire via le lien disponible sur la page d'ac-



Club Le Perce-Neige de Bégin

**Saison
2020-2021**

Carte familiale ski : 100\$

Carte individuelle ski : 60\$

Carte familiale raquette : 25\$

****Certificat-cadeau disponible****



Crédit photo : Hugues Tremblay



www.clubperceneige.com

(418) 672-2434

Informations :

- Nous ouvrirons dès que la température le permettra ;
- Le restaurant sera fermé pour tout l'hiver ;
- Le chalet d'accueil sera ouvert pour les utilisateurs seulement (skieurs, raquetteurs et marcheurs) ;
- Location d'équipement saisonnière seulement (déjà complet) ;
- Les refuges seront fermés pour tout l'hiver ;



Menu du jour



Jour	Semaine du 7 au 11 déc.	Semaine du 14 au 18 déc.
Lundi	Vol au vent au poulet	Pâté mexicain
Mardi	Hachi au bœuf	Bœuf bourguignon
Mercredi	Pâté au saumon et sauce aux oeufs	Assiette des fêtes (dinde, pâté à la viande...)
Jeudi	Rosbeef	Pâté au poulet
Vendredi	Spécial fruits de mer (pizza, coquilles, linguines)	Roti de porc, patates jaunes

* Réservez tôt pour le spécial fruits de mer

BUFFET DES FÊTES

- Tourtière
- Pain sandwich
- Plateau de crudités
- Plateau de charcuteries
- Salades
- Et bien plus!

Pour plus d'information ou pour réservation, contactez Claudie au 418-637-1222!

NOUVEAUTÉS

Venez essayer nos muffins, galettes et croissants cuisinés sur place!

Toute l'équipe du Maestro Bégin vous souhaite de Joyeuses Fêtes!





Le développement durable incontournable pour la SADC-HS

La SADC du Haut-Saguenay est un organisme sans but lucratif financé principalement par le gouvernement fédéral. La SADC est une organisation dédiée à la collectivité qu'elle desservit. Notre mission est : « Développer une collectivité durable par un engagement aux PME et aux entreprises avec pour cadre de référence le Développement durable (SD) ». Cette mission s'articule autour de deux champs d'intervention qui sont le développement économique et le financement des PME.

SADC

Service
régional de développement
économique

DU HAUT-SAGUENAY

André Boily, M.G.P.
Directeur général à la SADC du Haut-Saguenay

POUR FAIRE FACE À LA COVID-19 ET RELANCER NOS ENTREPRISES, VOICI UNE OFFRE DE SUPPORT FINANCIER EXCLUSIVE ET RÉSERVÉE AUX ENTREPRISES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE DE LA SADC DU HAUT-SAGUENAY

► Pour les entreprises et organismes qui n'ont pas bénéficié de l'appui du gouvernement fédéral.

CETTE AIDE SE PRÉSENTE EN DEUX VOLETS :

- Prêt d'urgence jusqu'à concurrence de 40 000 \$

Sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2020

Possibilité de rater 25 % du prêt, sans condition

Aide technique financière

Pour l'adaptation aux mesures sanitaires

Pour un plan de continuité

Pour le commerce en ligne

Inscription au programme rapide et simplifié

Critères d'admissibilité simplifiés

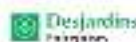
Pour le volet d'aide technique et financière la SADC-HS, sera la recherche de ressources externes spécialisées afin d'accompagner nos PME et organismes du territoire, dans le but de les aider à se relever de la crise de la COVID-19, dans les domaines suivants :

- Stratégie de rétention du personnel
- Mise en place de mesure d'hygiène selon la santé publique du Québec
- Télétravail
- Compléter l'information sur les différents programmes gouvernement liés au COVID-19
- Chaîne d'approvisionnement responsable
- Commerce en ligne

À noter que la subvention ne doit pas servir à l'acquisition de matériel. La SADC-HS, fera son choix de professionnels en fonction des critères suivants : Emplacement, nombre de PME et organismes accompagnés, durée et coût du support. Il sera aussi possible de fractionner les offres.

POUR TOUT CONNAÎTRE DE CES NOUVEAUX PROGRAMMES ET DE NOTRE OFFRE DE SERVICES RÉGULIÈRE,
VISITEZ-LE : WWW.SADCHS.QC.CA

NOS PARTENAIRES:



Desjardins
Finances

Service clientèle 1-877-333-3333



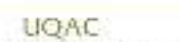
AQME

Association québécoise des
Associations de
Municipalités locales



UQAC

Centre de services
économiques et
d'innovation



RioTinto

Centre de services
économiques et
d'innovation



Canada

Développement économique Canada appui
financier régional à la SADC du Haut-Saguenay

TREMBLAY & POIRIER, NOTAIRES

NOUS POUVONS VOUS RENCONTRER DANS LE CONFORT DE VOTRE FOYER

Me Hélène Tremblay et Me Camille Poirier, notaires, offrent à la population de Bégin leurs services professionnels à domicile et ce, sans frais, dans les domaines suivants :

Le testament, le mandat de protection en cas d'inaptitude, le règlement d'une succession, le refinancement hypothécaire, la rédaction d'une offre d'achat, l'achat d'une propriété et son financement hypothécaire.

Me Hélène Tremblay, notaire

Téléphone : (418) 695-6044 poste 224

Me Camille Poirier, notaire

Téléphone : (418) 695-6044 poste 223

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

Le Fonds de relance 02 soutient la communauté entrepreneuriale du Saguenay–Lac-Saint-Jean affectée par la COVID-19 dans la relance proactive de ses activités, par le biais d'une aide financière non remboursable et non récurrente pouvant servir à couvrir 50 % des coûts engendrés pour chacun des volets suivants :

- Mise en place de mesures sanitaires selon les directives de la santé publique
- Virage numérique ou technologique
- Mandats d'accompagnement professionnel et aide technique

Pour plus de détails consultez notre site Internet à l'adresse <https://www.mrc-fjord.qc.ca/developpement.../covid-19/>



SAPIN DU BON SENS 2020

L'Association forestière du Saguenay – Lac-Saint-Jean, en collaboration avec la MRC du Fjord-du-Saguenay, la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean et la Ville de Saguenay, vous offrent l'opportunité, encore cette année, de prendre part à l'activité de collecte de sapins de Noël « Sapin du bon sens!». Vous pourrez disposer de votre sapin de Noël de façon responsable. Les sapins collectés seront soit transformés en compost, en paillis pour le village sur glace de Roberval ou en huiles essentielles pour les mordus d'aromathérapie!

Nous vous invitons à venir déposer vos sapins jusqu'au 8 janvier 2021 à l'entrepôt municipal (à proximité du Club Perce-Neige situé au 100 rue Lemieux).



PRÉVENTION INCENDIE

Je désire vous rappeler qu'il est important de vérifier périodiquement votre cheminée afin d'examiner si celle-ci est bien nettoyée et sécuritaire.

De ce fait, je vous signale que des brosses à ramoner sont disponibles gratuitement à la municipalité pendant les heures régulières d'ouverture, soit de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Par contre vous devez téléphoner avant de vous rendre afin qu'on puisse vous débarrer la porte.



Chantal Savard, directeur du service incendie.



JOYEUSES FÊTES.

En cette période des fêtes, les élus ainsi que le personnel de la MRC du Fjord-du-Saguenay tiennent à vous offrir leurs vœux les plus chaleureux!

Profitez du temps des fêtes pour téléphoner à vos amis, votre famille ou une personne seule qui vous est chère et ainsi, répandre le bonheur autour de vous.

Dernièrement, nous avons lancé une carte interactive qui vise à faire découvrir les entreprises, commerçants, artisans et producteurs présents sur notre territoire.

En cette année de pandémie, il est important de s'entraider et d'encourager des entreprises locales qui œuvrent dans plusieurs secteurs d'activité.

Pour nos achats du temps des fêtes, soyons fiers d'acheter local, soyons Fjord.



SOYONSFJORD.COM



NOUVEAUTÉ À LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY



Nous tenons à vous informer qu'à compter du 1^{er} mai 2021, c'est la MRC qui sera responsable d'organiser la vidange des **installations septiques** sur son territoire.



AVANTAGES POUR LES CITOYENS

Les propriétaires n'auront plus à se soucier de planifier la vidange de leur installation septique.

La MRC organisera les vidanges selon les types d'installations.

RÉCURRENCE DES VIDANGES

La vidange des installations **permanentes** se fera une fois tous les **deux ans***, tandis que celle des résidences **saisonnnières** se fera une fois tous les **quatre ans***.

*Il sera toujours possible d'effectuer des vidanges d'urgence ou supplémentaires.

**D'AUTRES DÉTAILS SUIVRONT AU COURS DES PROCHAINS MOIS.
RESTEZ À L'AFFÛT!**

Le temps des fêtes est un temps de rapprochement. Cette année avec la COVID-19 et la distanciation sociale, ce seront des fêtes spéciales. Nous prenons nos distances pour mieux nous rapprocher dans l'année qui s'en vient. Nous vous souhaitons à tous et toutes de joyeuses fêtes avec vos proches. Au plaisir de vous retrouver prochainement en bonne santé.

Rejean Perron président. Ainsi que les membres du conseil vous envoient leurs meilleures voeux !



décembre 2020

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

		1	2	3 	4	5
6	7	8	9	10 	11	12
13	14 	15	16	17 	18	19
20	21 <i>Bureau fermé</i>	22	23	24 	25 	26
27	28  <i>Bureau fermé</i>	29	30	31 		